

## FICHE PROGRAMME FORMATION 2024

### « Formation des travailleurs sociaux du CEJ-JR - référents PRIJ pour une prise en charge des besoins en santé des jeunes en rupture, en Ile-de-France »

Session de formation d'1 jour et demi, en distanciel via « Zoom »,  
8 et 9 février 2024

Déployée par :



Financée par :



#### OBJECTIF STRATEGIQUE – FINALITE DE LA FORMATION

Lever les freins liés à la santé pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des « jeunes en rupture » dans le cadre du CEJ - Contrat Engagement Jeunes<sup>1</sup> et du PRIJ<sup>2</sup>

#### OBJECTIF DE FORMATION<sup>3</sup>

Permettre aux travailleurs sociaux d'assurer leurs missions « volet santé » dans le cadre du CEJ-Jeunes en rupture et du PRIJ :

- Repérer les problématiques de santé rencontrées par un jeune
- Nouer des partenariats avec les différents types d'acteurs du soin et de prévention
- Accompagner vers une offre de soin et de prévention adaptée
- Suivre la prise en charge du jeune et la poursuite des soins, en coordination avec les acteurs impliqués et éviter toute rupture dans l'accompagnement des personnes
- Mener des actions d'aller vers en santé, de prévention santé, de réduction des risques en santé

#### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Resituer le rôle du travailleur social -CEJ-JR/PRIJ- en lien avec la santé au regard des problématiques des jeunes en rupture
- Définir « substances psychoactives »
- Expliquer « addiction » avec ou sans substance
- Expliquer les usages
- Identifier les facteurs de risques – facteurs protecteurs (déterminants de la santé)
- Resituer le système de soin parmi tous les déterminants de la santé
- Identifier les signes d'alerte d'un usage problématique
- Identifier les outils existants - Repérage précoce et auto-évaluation des usages à risques
- Expliquer comment aborder la santé (démarche, posture, valeurs-principes)
- Aborder la problématique des addictions avec des « jeunes en rupture » (cycle de Prochaska)
- Expliquer « l'aller vers »
- Identifier les causes de la non-demande, du nonaccès aux dispositifs de soin et de prévention des populations en situation de vulnérabilité
- Expliquer « la réduction des risques et des dommages »
- Identifier les structures vers lesquelles orienter

<sup>1</sup> Gouvernement, Circulaire interministérielle du 22 avril 2022 relative à la mise en œuvre du contrat d'engagement pour les jeunes en rupture - [https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire\\_cej\\_jr.pdf](https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire_cej_jr.pdf)

<sup>2</sup> Le Plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ) - <https://prii.fr/>

<sup>3</sup> Dans le temps imparti, cette journée et demie de formation ne peut permettre d'atteindre à elle seule ces objectifs de formation. Cette formation correspond à un premier niveau d'acquisition.

## CONTENUS

---

### **Intervenir en tant que travailleur social dans une démarche « d'aller vers » en santé**

- La « santé », les déterminants de la santé et la place du système de soin parmi les déterminants
- Les objectifs des différents types d'actions : « aller vers », « prévention », « réduction des risques »
- Les typologies explicatives de la non-demande, du nonaccès à la prévention et aux soins
- Comment aborder l'état de la santé avec un « jeune en rupture » ?

### **Aborder les problématiques d'addictions avec les « jeunes en rupture » et accompagner vers les dispositifs en fonction des besoins repérés**

- Les substances psychoactives
- Les conduites addictives avec ou sans substance
- Les « usages »
- Les signes d'alerte d'un usage problématique
- Les facteurs protecteurs / les facteurs de risques
- Le cycle de Prochaska et Di Clemente
- « Approche motivationnelle », « conseil minimal », « balance décisionnelle »
- Des actions de réduction des risques et des dommages
- Les outils existants appropriables par des travailleurs sociaux - Repérage précoce et auto-évaluation des usages à risques
- Les structures vers lesquelles orienter en Ile-de-France

## A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ? Personnes concernées/pré-requis

---

- **Cette formation est à destination des professionnels travailleurs sociaux référents PRIJ et CEJ-JR qui exercent en Ile-de-France, au cours de l'année 2024**
- Prérequis technique : être doté d'un ordinateur, une connexion internet, une adresse mail, une caméra, un micro, des enceintes

## PROCHAINES DATES 2024 ET HORAIRES

---

*Point de vigilance : la formation dure une journée et demie*

- **Jeudi 8 février 2024 : 9h30-12h30, 13h30-16h30**

**ET**

- **Vendredi 9 février 2024 : 9h30-12h30**

*Merci de vous connecter 10 minutes avant le démarrage donc à 9h20.*

## DUREE DE LA FORMATION

---

- **Une journée et demie**
- **La formation est d'une durée de 9h00 + 1h00 d'évaluation, soit 10h00**
- Prévoir 30 minutes en amont de la session pour le formulaire à renseigner lors de l'inscription + 30 minutes à l'issue de la session + 30 minutes à distance de la formation pour renseigner les questionnaires d'auto-évaluation
- Il est impératif de s'investir tout au long de la formation

## FINANCEMENT

---

- L'action de formation est **entièrement financée par l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France**.
- Elle est gratuite pour les professionnels qui s'y investissent.

## MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

---

- En amont, lors de l'inscription : validation des prérequis, diagnostic des situations de handicap et des besoins spécifiques, auto-positionnement, recueil des besoins et des attentes
- A l'issue de la formation, évaluation sommative, via « google form », à l'écrit, individuelle et nominative : auto-évaluation de la satisfaction et du degré d'acquisition des capacités visées
- A distance de la formation, évaluation du transfert des acquis : via « google form »
- Emargement par demi-journée de formation
- Attestation de participation remise (nécessité de s'investir à l'intégralité de la formation)

## INSCRIPTIONS - MODALITES ET DELAIS D'ACCES

---

- **Pour vous inscrire à la session du jeudi 8 février 2024 ET vendredi 9 février 2024, merci de renseigner ce formulaire :**

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdo62bvDIRqpaRoG32hoo4VsxenKy1b5RsdvK10-W8drS0dSw/viewform?usp=sf link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdo62bvDIRqpaRoG32hoo4VsxenKy1b5RsdvK10-W8drS0dSw/viewform?usp=sf_link)

- **Vous retrouvez également la fiche programme et le lien vers le formulaire d'inscription sur le site Internet du Codes 93 : <https://codes93.org/prochaines-formations/>**
- Merci de procéder à votre inscription au plus tard 6 jours avant la date de la formation
- Vous recevrez une confirmation d'inscription au plus tard 5 jours avant la session de formation accompagnée des codes de connexion « Zoom »

## METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISEES

---

- **Formation inter** (qui regroupe des personnes issues de structures différentes) **en distanciel via « Zoom »**.
- Alternance de séquences en plénière expositives interactives et de séquences en travaux de sous-groupes
- Des supports sont mis à disposition pour favoriser les apprentissages : diaporama, bibliographie, « dossier du stagiaire » contenant les supports de travail/les outils

## FORMATRICE

---

- **Mme Ketty DELERIS**, Diététicienne nutritionniste et tabacologue spécialisée dans le sevrage cannabis, chargée de projets au Codes 93, 20 années d'expérience professionnelle.

## REFERENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

---

- M. Laurent BAUER, Directeur du CODES93

## RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

---

- Mme Vanessa DEWALLERS, responsable pédagogique - formatrice certifiée, au CODES93, 17 années d'expérience, spécialisée en promotion de la santé-éducation pour la santé, méthodologie de projets, démarche qualité, ingénieries de formation/pédagogique/d'évaluation, animation.

## ACCESSIBILITE

---

Le Codes93, organisme de formation engagé dans une démarche qualité, met en œuvre les moyens pour favoriser l'accessibilité aux formations pour les personnes en situation de handicap et/ou nécessitant des aides, des aménagements :

- En amont de la formation, lors de l'inscription, le Codes93 permet l'identification des situations de handicap et des besoins spécifiques. En fonction des besoins diagnostiqués, le Codes93 réalise, en co-construction avec la personne et les partenaires, des recherches de solutions.
- Inscrit dans un travail en réseau, si le Codes93 ne parvient pas à adapter l'offre de formation à la situation, alors la personne sera accompagnée vers des partenaires afin que des solutions soient élaborées.

## VOUS SOUHAITEZ DES RENSEIGNEMENTS

---

- Merci de contacter : Mme Vanessa DEWALLERS, responsable pédagogique - formatrice Codes93

Par e-mail : [vanessa.dewallers2@codes93.org](mailto:vanessa.dewallers2@codes93.org)

- Vous pouvez également consulter le site web du Codes93 : [www.codes93.org](http://www.codes93.org)

## INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

---

- Vous pouvez consulter, en amont de la session, le « **livret d'accueil** » qui comporte notamment le règlement intérieur de l'organisme de formation ainsi que des indications pour aider à l'utilisation de « Zoom » dans le cadre de cette formation en distanciel.

Il est accessible sur le site du Codes93 : <https://codes93.org/prochaines-formations/>

Il sera également accessible sur l'espace réservé aux professionnels inscrits. Vous recevrez le lien vers cet espace en amont de la session de formation.

**Pour permettre le déroulement du distanciel dans les meilleures conditions, nous vous remercions de :**

- Tester micro + caméra + haut-parleur avant le début de la session de formation
- Prévoir un écran par personne formée (et non pas un groupe de personnes pour un seul et unique écran)
- Vous connecter 10 minutes avant le début de la session, soit à 9h20